



INSTALLATIONS PHOTOVOLTAÏQUES SUR BÂTIMENTS AGRICOLES

OPÉRATEUR EXPÉRIMENTÉ ET LOCAL

- TOITURE DE 150 M2 MINIMUM SUR **BÂTIMENTS EXISTANTS OU NEUFS** (PAS FORCEMENT DE BÂTIMENT CLEF EN MAIN).
- **ADAPTATIONS À VOS BESOINS** ET ENVIES AU NIVEAU DU **MATÉRIEL** (UE OU ASIATIQUE), DE LA **TAILLE DE BÂTIMENTS**, DE LA **CONTREPARTIE FINANCIÈRE** (CF CI-DESSOUS).
- BASÉ DANS LA **VALLÉE DE LA DROME**.

ON INVESTIT ET ON PARTAGE LA VALEUR AVEC VOUS

LE PROPRIÉTAIRE, QUI MET À DISPOSITION SA TOITURE POUR UNE INSTALLATION PHOTOVOLTAÏQUE DWATTS :

- REÇOIT UNE **CONTREPARTIE FINANCIÈRE** SOUS FORME DE LOYER ANNUEL ET/OU AIDES AUX TRAVAUX (AVEC POSSIBILITÉ D'AVANCE DE TRÉSORERIE) : **TRANSPARENCE DANS LE PARTAGE DE LA VALEUR**.
- **PARTICIPE A LA ROBUSTESSE ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE** : UNE PARTIE DE L'ÉLECTRICITÉ PRODUITE EST REVENDEUE EN LOCAL AUX COMMUNES, HABITANTS, ENTREPRISES.

EN PRATIQUE

- DÉFINIR ENSEMBLE LE PROJET EN **1 APPEL, 1 MAIL, 1 RDV SUR SITE DE 1H30**
- **RESPECT DE VOTRE RYTHME DE TRAVAIL**, DANS LA MESURE DU POSSIBLE TRAVAUX POUR LA POSE DES PANNEAUX ET ENTRETIENS EN DEHORS DE LA GROSSE SAISON AGRICOLE
- **TRANQUILLITÉ** : C'EST DWATTS QUI GÈRE L'INSTALLATION, L'ASSURE ...
- BAUX ENTRE 20 ET 30 ANS, À LA FIN DU BAIL, LES PANNEAUX PEUVENT VOUS ÊTRE RÉTROCÉDÉS À TITRE GRATUIT OU DWATTS LES ENLEVE.



CONTACT@DWATTS.FR
06 41 25 48 46

Territoire d'innovation - Biovallée, un programme co-piloté par :